

COMPTE - RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUOUX

SEANCE DU JEUDI 27 MAI 2010

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation : 20.05.2010

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 9

L'an deux mille dix, le jeudi 27 mai à 18 heures, le Conseil Municipal de BUOUX, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Alain CAYLA, Maire.

Présents : M.M. Cayla, Morard, Roux, Boyer, Chazine, Chabaud Claude, Ducloux, Leporati et Barthélémy.

Absents : M. Marc Chabaud, Hervé Planchon

A été élu secrétaire : M. Jean-Michel Chazine

Ordre du jour

I] Délibérations :

- 1) appel de subvention au Conseil Général pour l'acquisition foncière du bâti du Moulin Clos
- 2) classement des anciennes Colonies en Espace Naturel Sensible, appel de la subvention correspondante du Conseil Général
- 3) avenant au contrat EPF d'acquisition des anciennes Colonies

II] Affaires courantes :

- 1) appel d'offres pour la campagne de restauration du Fort
- 2) consultation pour la réfection du système d'alimentation en eau du Moulin Clos
- 3) travaux de peinture de l'église paroissiale

III] Affaires Diverses :

Les délibérations

**N° 10-08 - AVENANT AU CONTRAT EPF PACA POUR L'ACQUISITION
DES ANCIENNES COLONIES**

**N° 10-09 - AIDE SPECIFIQUE DU NOUVEAU CONTRAT DE PLAN
AVEC LE CONSEIL GENERAL**

**N° 10-10 - CLASSEMENT DES ANCIENNES COLONIES EN ESPACE
NATUREL SENSIBLE**

Les affaires courantes

- 1) **Appel d'offres pour la campagne de restauration du Fort**
Une annonce sera publiée dans Les Petites Affiches de Vaucluse du 1^{er} juin et dans TPBM du 2 juin, la date limite de réception des offres des entreprises est fixée au 30 juin. La Commission Appels d'Offres se réunira en Mairie le 30 juin pour l'ouverture des plis, et le 13 juillet, après envoi des dossiers au vérificateur des Monuments Historiques, pour proposition de choix de l'entreprise. Si la consultation est fructueuse, le Conseil Municipal statuera dès le 15 juillet afin que l'entreprise puisse commencer ses travaux vers le 15 août. L'objet de la consultation concerne la 2^{ème} partie des travaux de l'église, ainsi que des travaux d'urgence sur les 2^{ème} et 3^{ème} remparts. Leur montant a été respectivement estimé à 48 630 € HT, 14 700 € HT et 9 470 € HT par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques. Deux options ont également été chiffrées : la restitution d'un arc doubleau de la nef à 27 400 € HT et la présentation du matériel archéologique à 7 500 € HT.

- 2) **Consultation pour la réfection du système d'alimentation en eau du Moulin Clos**
Il existe 2 captages de source au Moulin Clos. Celui de la rive gauche de l'Aiguebrun distribue l'eau pour la réserve incendie et l'arrosage du terrain de sport, mais la pompe ne fonctionne plus et l'alimentation électrique se fait en aérien. Celui de la rive droite ne fonctionne plus et l'alimentation électrique se fait en aérien. Celui de la rive droite de l'Aiguebrun distribue l'eau potable (AEP) dans tous les bâtiments du Moulin Clos, via un local technique équipé d'un surpresseur, ainsi que d'un adoucisseur et d'un système obsolète de potabilisation par UV. Il conviendrait de réaliser un bon captage de cette 2^{ème} source pour l'AEP du Moulin Clos en nettoyant et refaisant le local de captage (notamment afin qu'il soit hors gel), en enfouissant la ligne électrique de la pompe, et en installant un système de potabilisation par UV. Par la même occasion le local de captage de la 2^{ème} source, dévolu à la DFCI et aux espaces verts, serait doté d'une nouvelle pompe et l'alimentation électrique serait elle aussi enterrée. Pour l'enfouissement des lignes électriques, Provence Réseaux a établi un devis qui s'élève à 5 900 € HT. Pour le système d'adduction d'eau (AEP et DFCI / espaces verts), les établissements Michelier ont, quand à eux, établi un devis qui prévoit une pompe immergée pour la source AEP (la pompe actuelle étant récupérée pour la station de la source DFCI / espaces verts), un système de potabilisation par UV, la réfection du local technique et des 2 locaux de captage des sources. Ledit devis s'établit à 21 600 € HT (15 300 € HT pour l'AEP, et 6 300 € HT pour la DFCI / espaces verts). Le FSL de 15 000 € du Conseil Régional (entamé pour le débroussaillage) permettrait de financer en partie ces travaux.

- 3) **Travaux de peinture de l'église paroissiale**
Il s'agit de la peinture en bâtiment du chœur et de la nef. Deux devis ont été reçus, celui des établissements Gaudin, avec peinture glycéro pour 3 000 € HT, et celui de l'établissement « A fleur de Mur » (Mme Michaux) avec peinture à la chaux pour 7 000 € HT. Un nouveau devis avec peinture à la chaux a été demandé aux

établissements Gaudin, il devrait être de l'ordre de 4 000 € HT (auxquels il conviendra d'ajouter le coût de la location d'un échafaudage). Par ailleurs, il a été demandé à Mme Michaux de restaurer les 2angelots, peints sur carton, qui étaient punaisés dans le chœur. Le coût de cette intervention est de 600 € HT, il faudra la finaliser par un système d'accrochage adapté.

Les questions diverses

Escala'Buoux 2010

Cette rencontre internationale d'escalade a eu lieu au Moulin Clos durant le week-end de l'ascension (du 13 au 16 mai). Elle a accueilli quelques 200 personnes, et a été fort bien organisée par la Fédération d'escalade de Vaucluse (Mme Lepron et Mr Duret).

Fin de la séance à : 21h